Agglomération de Royan Atlantique : étude sur la pérennité des entreprises bénéficiaires de la BRDE

mercredi 15 janvier 2014, par lpe

Sur chaque territoire (Agglomérations, communautés de communes, pays) en Poitou-Charentes est implanté un Atelier de la création. Chargé d'accueillir, d'accompagner et d'instruire les dossiers de demande de bourse régionale désir d'entreprendre (BRDE), l'atelier de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique, hébergé à la Maison de l'Emploi, de la Formation et des Initiatives Locales, a mené une étude sur le développement des entreprises aidées entre 2007 et 2012.

Au total, ce sont 465 entreprises qui ont été accompagnées sur cette période. 111 ont accepté de répondre à cette étude.
Sur ces 111 entreprises, 97,3% sont toujours en activité, ce qui est un excellent score. Près de la moitié d'entre elles ont créé de l'emploi (48,1%) avec 34,9% de CDI, 28,9% de CDD et 26,5% de Contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

Les obstacles rencontrés par ces entrepreneurs au démarrage de leur activité sont essentiellement financiers (33%) ; l'approche commerciale a aussi été un handicap pour 19,1% des entreprises ayant répondu, ce qui semble révélateur d'un manque de formation en amont. La gestion s'est aussi révélée être un frein pour 15,7% des jeunes entrepreneurs ; d'où l'urgence de simplifier les obligations administratives des TPE-PME !

79,4% des entreprises ayant répondu envisagent de développer leur affaire, ce qui est plutôt positif sachant que ces créateurs sont majoritairement des demandeurs d'emploi à l'origine.

Informations sur la MEFIL à Royan : www.agglo-royan.fr/la-mefil

Pour tout savoir sur ce dispositif des Bourses régionales, consultez le site du Conseil régional qui est désormais le financier exclusif de ces aides.

Egalement la 5e édition du Guide de poche de la création-reprise d'entreprise en Poitou-Charentes, éditée par le Petit économiste : www.entreprendre-en-poitou-charentes.fr